agents se rendirent rue de Dunkerque et dispersèrent les manifestants.

A six heures, au moment où devait s'effectuer la rentrée de l'équipe de nuit, les manifestants se rendirent de nouveau aux Francs.

Un important service d'ordre avait été organisé. L'agent Deconinck reconnut, dans le groupe, l'homme qui l'avait insulté le matin. Il voulut le mettre en état d'arrestation, mais des camarades de l'ouvrier voulurent s'y opposer et non sans peine, les agents emmenèrent le manifestant. Les amis l'accompagnèrent jusqu'au poste de police. En cours de route, la troupe s'était grossie de curieux. Deux manifestants qui tentèrent encore de dégager leur camarade et qui injurièrent les agents, furent arrêtés par l'agent Lepers.

Les trois hommes arrêtés ont été écroués à la prison municipale et seront interrogés aujourd'hui par M. Delatre, commissaire de police.

Du fait de ces manifestations, trois cent trente ouvriers n'ont pas repris le travail et sont réduits au chômage.

A LILLE

Un incident d'atelier

Le bruit a couru, lundi matin, qu'une grève s'était déclarée chez MM. Dupont frères, négociants en bicyclettes, 208, rue Nationale.

Renseignement pris, il s'agit d'un simple incident d'atelier. MM. Dupont, ayant embauché un nouvel employé, sept ouvriers sur dix occupés par eux se sont refusés à travailler avec le nouvel arrivé et ont déclaré qu'ils allaient offrir leurs services ailleurs. MM. Dupont frères les ont congédiés.

Chez les charretiers

La grève des charretiers est terminée; le mouvement gréviste a duré à peine huit jours. Tous ont repris le travail, lundi matin, aux anciennes conditions.

Dans les filatures

La grève des rattacheurs de la filature Lorthiois frères, quai de l'Ouest, est terminée. A la suite d'une dernière entrevue avec les patrons, l'entente s'est faite; les grévistes ont accepté quinze centimes d'augmentation par jour, mais les petits rattacheurs ont repris le travail aux anciennes conditions.

Contrairement à ce qui a été annoncé au sujet du personnel de la filature Delesalle-Desmet, au Marais de Lomme, les rattacheurs en grève n'ont pas repris le travail à la rentrée de lundi. Il en est de même des rattacheurs de la filature Darras, à Fives, qui n'ont pas encore réintégré l'atelier.

Les carriers de Marquise

Hier soir, vers six heures, le citoyen Broutier présidait une réunion de grévistes en face de l'estaminet Coze. Sur un talus non loin de là, se trouvaient des grévistes parmi lesquels Joseph Rouget, qui portait un drapeau tricolore. Le drapeau national n'eut pas l'heur de plaire au citoyen Broutier, qui s'écria: « A bas le drapeau tricolore! A bas les vendus! Vive le drapeau rouge! » Rouget riposta: « C'est celui-ci le drapeau qu'il faut respecter! A bas le drapeau rouge! »

Furieux, Broutier n'eut qu'un signe à faire, pour que ses amis révolutionnaires, sans plus se soucier s'ils avaient affaire ou non à des camarades de travail, montassent à l'assaut de la butte où se trouvait le groupe de grévistes patriotes et distribuassent des coups de pied par-ci et des coups de poing par là.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'assistance obligatoire aux vieillards devant le Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni, lundi soir, à cinq heures, en session extraordinaire, sous la présidence de M. Eugène Motte, maire. Etaient présents: MM. Lehoucq, Sayet, Deschodt, Leblanc et Wattinne, adjoints; Cléty, le docteur Lepoutre, P. Despature, Ségard, Bayart, Noyelle, Cousu, Dujardin, Carpentier, De Cock, Wattremez, Bailleul, Coupez, Lesur, Delannoy, Lefebvre, Kimpe, Lepers, Van Waerebeke, et F. Chatteleyn. Absents: MM. Ed. Roussel, Gaydet et Browaeys, excusés, Dépres, Sellier, Ch. Roussel, Ego, Herbaux, Dubois et Ach. Rousseau.

M. Jules Noyelle est élu secrétaire par 13 voix contre 8 à M. H. Lefebvre.

M. le maire donne lecture d'une lettre circulaire de M. le préfet demandant aux Conseils municipaux de fixer la date de l'application de la loi d'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables.

Dans ces séances du 14 décembre 1906 et du 8 février 1907, l'assemblée a demandé que la loi fut appliquée à partir du 1er janvier dernier et a inscrit les sommes nécessaires au budget. M. le maire propose au Conseil de maintenir ses délibérations, de décider, en conséquence, que les pensions seront servies avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 1907. Le paiement de ces pensions sera assuré par le receveur du Bureau de bienfaisance.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Le Conseil a ensuite abordé la question de la grève des tramways, ainsi qu'on le verra d'autre part. Enfin M. Gustave Lesur a déposé, en son nom et au nom de MM. Delannoy et De Cock, le vœu suivant:

« Considérant que le Carnaval annuel survient à une époque où il ne peut, à cause de la température et de l'inclémence du temps, avoir tout son éclat et constituer une source de profits appréciables pour le commerce local si le budget de la Ville;

» Considérant les fêtes officielles qui auront lieu cet été, notamment à l'occasion de l'inauguration de l'Hôpital, du Festival et de la pose de première pierre de l'Hôtel de Ville, les soussignés émettent le vœu que l'Administration municipale organise un carnaval d'été avec primes, longchamps fleuri et costumé, etc., dont les résultats seront profitables à la Ville et au petit commerce. »

FUNÉRAILLES. — Lundi matin, à dix heures, ont été célébrées, en l'église Saint-Martin, les funérailles de Mme Julien Lagache-Delatre, veuve du regretté président de la Chambre de commerce, ancien maire de Roubaix. Une assistance nombreuse, composée en grande partie, de notabilités de tout ordre a tenu à rendre un dernier hommage de respect et de gratitude à cette femme de bien.

C'est M. le chanoine Berteaux, doyen de la paroisse, qui a fait la levée du corps. Le deuil était conduit par les gendres de la défunte. Dans l'assistance se trouvaient des délégations des confréries dont faisait partie Mme Julien Lagache. La société des « Médaillés et Soldats Coloniaux », dont elle était la bienfaitrice, était représentée par un grand nombre de ses membres. On remarquait: MM. Eugène Motte, maire. Ed. Roussel, Lehoucq, Sayet, Deschodt et Leblanc, adjoints; J. Noyelle, P. Despature, Bayart. Ach. Rousseau, Dubois, Ségard, Dépres, Cléty et Gaydet, conseillers municipaux; Albert Pruvost, président du Tribunal de commerce, et Georges Dewitte, juge; Henry Ternynck, et Voldemar Lestienne, anciens présidents; Floreut Carissimo, vice-président de la Chambre de commerce; Henry Glorieux, vice-consul du Danemarck; Caquant, vice-président, Alph. Vaissier et Ach. Duhamel, membres, et Nédonsel, secrétaire de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance; Pierre Destombes et Paul Watine, anciens adjoints au maire; Gaston Mille, conseiller prud'homme patron; les abbés Dutoit, supérieur du Collège; Bataille, pro-doyen de Notre-Dame, et Declercq, ancien vicaire de Saint-Martin; Henri Catteau, président de la « Grande-Harmonie »; Jules Dhalluin, président, et Eugène Ernoult, secrétaire du « Syndicat Mixte »; Pierre Lestienne, président de l'« Union Catholique »; le docteur Butruille, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu; L. Roget, secrétaire général de la Mairie; Ed. Duquenne, président des « Prévoyants de l'industrie et du commerce roubaisiens. »

La maîtrise paroissiale, considérablement renforcée, a chanté la messe de « Requiem ».

— L'affluence considérable qui, malgré le mauvais temps, se pressait lundi matin en l'église Saint-Jean-Baptiste, pour assister aux funérailles de M. Louis Derreumaux, témoignait de la grande estime dont jouissait le regretté défunt.

La levée du corps a été faite à 9 heures et demie, rue Henry-Bossut, par M. l'abbé Lefebvre, curé entouré du clergé de la paroisse. On remarquait dans l'assistance: MM. Charles Verley et Florin-Chopart, administrateurs, ainsi que d'autres employés de la banque Verley-Decroix dont M. Derreumaux avait été directeur; Henry Dubly, juge au tribunal de Commerce, Victor Fèvre, administrateur de la Banque régionale du Nord, Thibault, directeur de la succursale du Crédit du Nord, Raoul de Boishebert, directeur des agences de la Société Générale de Roubaix-Tourcoing, Arthur Helleboid, directeur de la Caisse de liquidation, Arnoult-Delcourt, président du Comité de l'Action Libérale, Paul Delmasure, vice-président du comité des Ecoles Catholiques, Henri Lemaire, vice-président de la commission administrative de la *Grande Fanfare*, dont M. Derreumaux fut le chef, J.-B. Quenuoy, conseiller municipal de Wattrelos et président de la caisse d'épargne et de nombreux ecclésiastiques, parmi lesquels MM. les abbés Ghesquier, directeur de l'école des hautes études industrielles, ancien supérieur du Collège Notre-Dame-des-Victoires, Bataille, pro-doyen de Notre-Dame, Dutoit, supérieur de N.-D.-des Victoires, Delille, curé du Sacré-Cœur, Podvin, vicaire du Saint-Sépulcre, etc.

Devant le corbillard était portée la bannière de l'Association Saint-Louis des anciens élèves des Frères, dont le défunt était membre d'honneur. Parmi les couronnes l'on distinguait celles du personnel de la banque Verley-Decroix et Cie et de l'établissement d'apprêts, Derreumaux frères, de la rue du Tilleul.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre membres du cercle du *Dauphin*, dont M. Derreumaux était l'ancien président, MM. Pierre Delesalle, président, Adolphe Florin, ancien vice-président, Alexandre Bayart et Louis Caucheteux, membres, Hazebrouck, de la banque Verley-Decroix et Emile Pouzin, professeur à l'école des Arts industriels, ami du défunt. Le deuil était conduit par les fils du défunt.

Au cimetière un seul discours a été prononcé par M. Adolphe Florin, qui s'est exprimé en ces termes:

« Avant que cette tombe, si prématurément ouverte, ne se referme pour toujours, je tiens, au nom de ses amis du « Cercle du Dauphin », apporter à Louis Derreumaux, un dernier témoignage d'affection et l'assurance que son souvenir ne sera pas oublié.

» D'une intelligence rare, doué de remarquables qualités, il sut arriver à une belle situation, après avoir, par un travail assidu, persévérant, conquis un par un tous ses grades. Fils de ses œuvres, il ne se laissa jamais éblouir et resta toujours ce qu'il était, c'est-à-dire bon et serviable. Accueillant à tous, et heureux de rendre service, malgré ses nombreuses occupations, il savait trouver le temps de s'occuper des autres et longue serait la liste de ceux qu'il a obligés. Aimant par-dessus tout la justice et la vérité, dont il fut toujours l'apôtre fervent, il donnait des conseils toujours frappés au coin du bon sens, que l'on était heureux de rencontrer et de suivre; les regrets causés par sa perte est le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui.

» Dans cette cruelle épreuve qui la frappe, je tiens à assurer sa famille de tous nos sentiments de douloureuse sympathie et lui dire toute la part que nous prenons à sa douleur. Du ciel où, j'en ai le ferme espoir, Louis Derreumaux a été recevoir sa récompense, son âme veille sur eux. Son souvenir sera une consolation pour celle qui fut la compagne de sa vie et qui l'aida à supporter les souffrances de la cruelle maladie qui l'a emporté. Ses enfants s'inspireront de ses exemples, suivront la route qu'il leur a tracée, certains d'être toujours sur le chemin de la justice et de l'honneur.

» Louis Derreumaux, au nom de tous tes amis, je te dis non pas adieu, mais au revoir. »

— Lundi également, à 8 heures et demie, ont eu lieu, en l'église Sainte-Elisabeth, les funérailles d'un soldat, M. Arthur Mulliez, demeurant chez ses parents, rue des Trente, 13.

Ce jeune homme s'était engagé à 18 ans et accomplissait au 21e dragons, à Saint-Omer, sa troisième année de service militaire.

Vers le 1er janvier dernier, au cours d'une permission, sa famille ayant remarqué qu'il était souffrant, lui avait fait donner des soins par un médecin de la ville qui avait diagnostiqué une bronchite chronique. Le courageux dragon n'avait point voulu jusque-là se faire porter malade au régiment. Depuis lors, il demeura dans sa famille, mais le mal dont il était atteint l'emporta sur les efforts des médecins et il succomba il y a quelques jours à l'âge de 22 ans. Dans l'assistance l'on a remarqué la présence du lieutenant et de quatre camarades du défunt, venus de Saint-Omer pour la circonstance.

NOUS APPRENONS avec regret la mort de M. Ernest Vanuberghe, sergent-major de la « Concordia-Harmonie », décédé à l'âge de 44 ans. Il avait 20 ans, de présence dans cette société, dont 14 ans comme trésorier.

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC. — C'est dimanche prochain, 5 mai que sera célébrée la fête de Jeanne d'Arc. Comme chaque année, la Fédération de la Jeunesse Catholique s'apprête à fêter dignement la grande Française. Elle assistera, à onze heures et demie, à une messe célébrée en l'église Notre-Dame. La fanfare catholique la « Liberté » se fera entendre pendant la cérémonie. M. l'abbé Bataille, pro-doyen de la paroisse, prononcera le panégyrique de Jeanne d'Arc.

Après la messe le cortège se rendra à la Maison des Œuvres, 84, Grande Rue, où elle sera reçue par l'« Union Catholique ».

LE REPOS HEBDOMADAIRE. — Une enquête est ouverte sur la demande de dérogation présentée par Mlle Berthe Oudart, robes et confections, 7, rue du Vieil-Abreuvoir.

Cette demande est déposée au Secrétariat de la Mairie, où elle sera communiquée, pendant un mois au plus aux syndicats intéressés.

UN ORAGE qui a duré fort peu de temps a éclaté, lundi, vers une heure et demie de l'après-midi. La pluie est tombée en grosses averses et le tonnerre a grondé sourdement plusieurs fois.

S'il tonne en avril
Apprête ton baril

prétend le dicton. Acceptons-en l'augure!

LE FESTIVAL DE LA PENTECOTE ET LES PERMISSIONNAIRES. — Nous avons annoncé que l'Administration municipale avait demandé aux généraux commandants de corps d'armée de faire accorder des permissions aux soldats roubaisiens pour leur permettre d'assister au festival des 19 et 20 mai.

Plusieurs généraux ont déjà répondu que des permissions seront accordées dans la plus large mesure compatible avec les exigences du service aux jeunes gens de Roubaix actuellement sous les drapeaux et qui désireront assister aux fêtes de la Pentecôte.

La municipalité a reçu des réponses des généraux Dalstein, gouverneur militaire de Paris; Michel, commandant le 2e corps; Trémeau, du 6e corps; De Tarcy, du 3e corps et Blancq, du 9e corps.

UN ACTE DE COURAGE ACCOMPLI PAR UN DOUANIER A LA GARE. — Un domestique de M. Delespierre, agent en douanes, rue de l'Alma, avait conduit lundi vers une heure un quart de l'après-midi, un chargement dans la cour de la petite vitesse à la gare. Au moment où ils venaient d'être dételés, on ne sait pour quelle cause, les deux chevaux qui composaient l'attelage, s'emballèrent soudain vers la sortie, avant que leur conducteur n'eut eu le temps de les retenir. Des cris s'élevèrent aussitôt de toutes parts qui attirèrent l'attention de M. Henri Croo, préposé de la brigade de douanes de Roubaix-Station et de l'agent de police Capette, tous deux présents dans la salle des Pas-Perdus. Les deux fonctionnaires aperçurent de loin les chevaux et s'élancèrent vers eux au moment où ils traversaient la place à grande allure, se dirigeant vers leur écurie située à l'entrée de la rue de l'Alma. Le premier eut le temps de passer, mais le second fut arrêté. Au moment où, effrayé par la pèlerine que l'agent agitait en l'air, il prenait la direction de la rue de la Gare, et à l'heure où s'effectuait le passage de nombreux ouvriers se rendant au travail, M. Croo parvint à le saisir à la tête et à le maîtriser.

Cette courageuse intervention a peut-être évité des accidents graves. L'autre cheval a pu être arrêté par M. Delespierre lui-même, qui lui barra la route à hauteur de son habitation.

Toutes nos félicitations au brave douanier qui n'en est du reste pas à son coup d'essai.

CHUTE GRAVE DANS UNE USINE. — A la Société Anonyme de peignage, rue du Collège, un ouvrier laveur de laines, M. Auguste Declerck, 60 ans, demeurant à Avelghem, est tombé lundi matin en nettoyant son métier, de 2 mètres 50, de hauteur. Dans sa chûte le malheureux a buté violemment contre une poulie qui a occasionné des plaies et contusions dans la région costo-abdominale droite.

M. le docteur Druesne a fait admettre le blessé à l'Hôtel-Dieu.

MACHINES PARLANTES : ODEON à disques double face. Puissance, harmonie, durée. Reproduction absolument naturelle de la voix. Maison **SCREPEL**. 118 bis, Grande-Rue. 915-5

LA SOCIÉTÉ AMICALE DES CHAUFFEURS-CONDUCTEURS DE MACHINES A VAPEUR, s'est réunie en assemblée générale, hier soir, à six heures, en son local, 1, place Nadaud, sous la présidence de M. Bourguignon. Soixante sociétaires étaient présents. M. le président ouvre la séance en adressant une allocution aux membres présents, puis il donne la parole à M. Albert Vandemberghe, secrétaire. Celui-ci donne lecture de la situation financière de la société, qui marche toujours dans une voie prospère, grâce à son organisation irréprochable, et au tact de ceux qui la dirigent avec un inlassable dévouement. Il ressort des chiffres exposés, que l'avoir à ce jour, tous frais déduits, s'élève à plus de 300 francs. M. le Président fait part aux sociétaires de la lettre qu'il a reçue de M. le Maire de Billy-Montigny, adressant une liste de souscription pour l'érection d'un monument aux victimes de la catastrophe de Courrières. L'assemblée, à l'unanimité, décide d'y participer. M. Bourguignon soumet aux sociétaires un guide et un magnifique album des pièces mécaniques détachées qui ont été exposées à l'Exposition de Tourcoing, et adressé gracieusement à la société par M. Dujardin et Cie, ingénieurs-constructeurs à Lille. L'assistance vote des remerciements aux donateurs, puis la séance est levée.

UN RÉSULTAT DES GRÈVES. — Somme toute, disent les optimistes, les grèves ont du bon. C'est ainsi que la grève des mitrons a obligé nombre de ménagères à apprendre à confectionner des petits pains et celle des garçons de café a permis aux garçons improvisés de se familiariser avec les difficultés de la cafetière et de la pompe à bière. Quant au « Dubonnet » il fut versé partout et par tous très naturellement, et le geste des « extras » fût aussi élégant que celui des professionnels. 25035d

L'IVRESSE. — Contravention pour ivresse scandaleuse au bal Verbyen, rue Bernard, a été dressée à Marcel Leleux, 21 ans, chanteur ambulant, rue Aubercampf, 61, à Paris, que les agents de service Liévrouw et Deudauw avaient écroué, dimanche, vers neuf heures et demie du soir, au dépôt.

— Constant Pauwels, 41 ans, plafonneur, arrêté, Grande-Rue, a également été l'objet d'un procès-verbal.

PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 15 AVRIL, (*Journal Officiel* du 16), est enregistrée la *Victoria* de Berlin, pour l'exploitation en France de l'assurance sur la vie. Agent: M. Jean Mulatou à Hem (Nord), bureaux: 93, rue de la Gare, Rx. 25074

A LA VOILE. — Organe du *Sillon du Nord*, 11 et 13, Parvis Saint-Maurice, Lille. — Un an: 3 fr. Le numéro, 0 20. En vente au *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue.

Sommaire du numéro d'avril: *Le plus grand Sillon*, Victor Diligent. — *La participation au capital*, Adéodat Boissard. — *A quelques-uns*, Jacques Fonlupt. — *Mise au point*, Henry du Roure. — *Vérité en deçà, erreur au delà...*, Pierre Soleure. — Correspondance sillonniste: Notre esprit dans les œuvres; l'Etudiant au patronage; un journal « bien informé »; Chez les mineurs. — La vie du Sillon dans le Nord: André Laurin.

LIGNE FLUVIALE DE PARIS. — Le service fonctionne très régulièrement chaque semaine; le départ sur Paris et la route se fera mercredi soir par l'Automoteur « Nancy », attendu avec 107.930 kilos de marchandises diverses. Messageries fluviales de France. Docks, quai de Gand, 24. Téléphone 769. 25013d

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au nouvel hôpital, un électricien, M. Jules Vagnolle, 17 ans, rue Saint-Fiat, 1, à Croix, était occupé pour le compte de la société l'*Eclairage électrique* de la rue de Rome, à Paris, à la pose d'appareils, quand il tomba de son échelle, celle-ci ayant glissé; plaie à la face et contusion au genou gauche. Dix jours; docteur Dufour. — Au tissage de M. Prouvost-Screpel, rue des Fleurs, Mme Léontine Wervée, 43 ans, visiteuse rue de Lannoy 260, s'est brûlée aux mains avec de l'eau de chaux. Quinze jours; docteur Parmentier. — Un camionneur de la maison Delebois et Walbaum, rue de la Gare, M. Eugène Millet, 42 ans, rue du Pile, cour Duhamel, 3, s'est fait une plaie contuse à la jambe gauche en tombant, rue de l'Union. Quinze jours; docteur Dupré. — En descendant un fût de bière dans la cave de M. Huret, boulevard de Strasbourg, 109, un porteur de *La Confiance*, M. Jules Delreux, 41 ans, rue Cuvier, cité St-Louis, 11, à Tourcoing, a eu l'auriculaire gauche écrasé entre le fût et le mur. Vingt-cinq jours; docteur Lepers. — Au tissage de M. Cavrois-Mahieu et fils, rue Montgolfier, M. Achille Poterat, 35 ans, mécanicien, rue Lafontaine, cour Duguesclin, 96, a eu l'index gauche pris entre deux transmissions. Quinze jours; docteur Vanlaer.

PHOTO-REBES. — Poses ravissantes et Jamais d'insuccès Shottis, 4, boulevard de Paris. 23385

OBIT DU MARDI 30 AVRIL 1907. — M. Jules Lepert, dix heures, église Saint-Martin.

CROIX

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Lundi vers cinq heures, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Leruste, épicier-marchand d'étoffes, place de la Liberté, à côté de la pharmacie Saint-Pierre. En montant au grenier, la bonne de M. Fourlinnie, pharmacien, constata qu'il était rempli de fumée; elle alla immédiatement avertir M. Fourlinnie qui, ayant constaté que cette fumée venait du grenier du voisin, M. Leruste, alla aussitôt prévenir ce dernier. L'épicerie était fermée. M. Fourlinnie envoya alors chercher M. Spriet, garde champêtre qui habite non loin de là, rue Kléber. M. Spriet accourut aussitôt et passant par la cour de la pharmacie, escalada la muraille et descendit dans la cour de M. Leruste, avec deux voisins, M. Parent, débitant de tabac, et M. Caravati, cabaretier. Tous trois montèrent au grenier et constatèrent que le plancher brûlait; des pièces d'étoffes placées le long de la cheminée commençaient à flamber. De la fenêtre, et s'adressant à des passants, M. Spriet fit aussitôt sonner le tocsin à l'église Saint-Pierre et aidé de M. Parent et de M. Caravati qui lui apportaient des seaux d'eau, il se mit en devoir d'éteindre le feu. Peu après, arrivaient M. Malice, capitaine des sapeurs-pompiers et quelques hommes de bonne volonté qui firent la chaîne de la cour au grenier. Le feu fut rapidement éteint et la pompe arrivée avec promptitude sur les lieux n'eut pas à fonctionner.

Dans la foule, nous avons remarqué MM. Halloin et Wittebolle, conseillers municipaux. Les gardes Ghesquière, Delfortrie, Goorle de Croix, et Viseur, de Wasquehal, assuraient le service d'ordre. Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de francs, car les étoffes qui n'ont pas été détériorées par le feu, l'ont été par l'eau. Le plancher du grenier est brûlé sur une surface de trois mètres carrés environ.

Une enquête est ouverte par M. Joly, commissaire de police, afin de découvrir les causes de cet incendie.

GABEREL et LORSIGNOL
BÉTON DE CIMENT ARMÉ
CROIX-ROUBAIX (NORD)
18516

WASQUEHAL

UN VOL DE 300 KILOS DE PLOMB. — Louis Vandérauwéra, 27 ans, couvreur à Croix, qui fut arrêté dans les circonstances que nous relations, pour un vol de plomb commis le 22 mars dernier, à Wasquehal, est renvoyé devant le tribunal correctionnel, à l'audience du 3 mai prochain.

Les cinquante tuyaux dérobés, représentant un poids total de 300 kilos, proviennent de la teinturerie de MM. Hannart, rue Sadi-Carnot, à Wasquehal.

L'inculpé a tenté vainement de nier leur origine, ces tuyaux étant d'une composition spéciale et achetés par MM. Hannart à une fabrique anglaise.

On sait que Vandérauwéra a deux complices, qui prirent la fuite, en pénétrant sur le territoire de Roubaix, lorsqu'ils s'aperçurent de la « filature » dont ils étaient l'objet; les recherches sont demeurées vaines, jusqu'ici, pour découvrir la retraite des coupables.

LA JEUNESSE CATHOLIQUE de Wasquehal se rendra dimanche prochain 6 mai, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour assister à la cérémonie religieuse à l'occasion de la fête Jeanne d'Arc. L'allocution de circonstance sera donnée par M l'abbé Bataille, pro-doyen. Le dimanche suivant 12 mai, le groupe de la J. C. se rendra à Hazebrouck en pèlerinage annuel à l'église Saint-Eloi, de l'A.C.J.F. Messe solennelle suivie du banquet et pour tous les membres présents, excursion au Mont-des-Cats.

LANNOY

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la filature de M. Parent-Moufort, un mécanicien, M. Alphonse Duquennoy, 50 ans, a reçu un éclat dans l'œil gauche en coupant une barre d'acier. Il en est résulté une kératite traumatique. M. le docteur Caudmont a prescrit au blessé un repos de huit à dix jours.

L'ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS INDIGENTS. — La Commission cantonale se réunira le 3 mai prochain, à neuf heures du matin, sous la présidence de M. le Juge de paix, afin d'examiner les réclamations qui lui seront soumises par l'autorité préfectorale.

SAILLY

UN ACCIDENT MORTEL

Un charretier qui se tue en tombant d'un camion

Un accident qui a malheureusement eu un dénouement fatal s'est produit lundi après-midi vers quatre heures, route de Willems, aux confins du territoire communal. Un malheureux jeune homme a été tué dans les circonstances suivantes:

M. Henri Gossart, 25 ans, conducteur de voitures au service de M. Deffontaines, agriculteur au Petit-Baisieux, sortait de chez son patron vers deux heures et demie de l'après-midi, conduisant une voiture à purin pour aller prendre un chargement à Roubaix.

Vers trois heures et demie, l'équipage était trouvé sur la grande route sans le conducteur, à l'entrée de Sailly, par un passant, M. Charles Boucaut, journalier. Celui-ci, intrigué, fit rebrousser chemin aux chevaux et reconduisit l'équipage à son propriétaire à Baisieux. Il passa sans s'en douter à côté du cadavre de l'infortuné conducteur qui gisait, à ce moment, dans un fossé au bord de la route, non loin de l'estaminet *Au Blanc-Sapin*.

Ce n'est que vers quatre heures que le corps fut découvert par M. Ferdinand Lampe, briquetier à Sailly, qui, côtoyant la route, aperçut tout à coup le domestique inanimé et baignant dans son sang.

Presque au même moment passait à bicyclette M. le docteur Christiaen, de Willems.

L'on sortit immédiatement le malheureux conducteur du fossé et le praticien l'examina aussitôt. Bien que le corps fut encore chaud, M. Henri Gossart avait cessé de vivre. Il avait dû recevoir un coup à la tête car un petit filet de sang coulait encore par le nez.

Peu de temps après arrivait M. le docteur Lamotte, de Willems, mandé d'urgence. Il fit transporter le corps chez M. Ferdinand Deffontaine, cultivateur à Sailly. Les médecins attribuent la mort à une hémorragie cérébrale consécutive à une fracture de la boîte crânienne.

Le pauvre voiturier, peut-être par suite d'un heurt un peu violent, sera tombé du siège du camion lequel est assez élevé, la tête première sur le pavé, alors qu'il sommeillait. Se sentant blessé, il aurait fait instinctivement quelques pas vers le ruisseau pour chercher de l'eau. Mais c'est alors que l'hémorragie sera survenue, provoquant une mort presque foudroyante.

Cette hypothèse est la plus vraisemblable. La malheureuse victime de ce pénible accident était célibataire. M. Gossart avait, en effet, promis à ses grands-parents avec qui il habitait, de ne jamais se marier de leur vivant, afin de leur venir en aide.

Le patron du jeune homme est venu enlever le corps dans la soirée et l'a transporté en voiture chez ses grands-parents. La famille du défunt était venue le reconnaître peu après l'accident.

LEERS

LA DUCASSE. — La première journée, favorisée par un temps relativement beau, a obtenu un plein succès. L'animation a été très grande jusque bien tard dans la soirée. La seconde journée a été lamentable comme le temps et l'animation peu active.

LYS

L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS ET INFIRMES INDIGENTS. — Les intéressés bénéficieront de l'application de la loi à partir du 1er janvier 1907. Le taux des pensions est de 15 francs. L'Etat et le Département interviendront pour 85 % dans les subsides. Le reste sera supporté par le budget communal.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la tannerie de M. d'Oullet, un ouvrier, M. Sévère Deschamps, 25 ans, demeurant rue de Leers, est tombé sur le bras droit en retirant une pièce de cuir d'une cuve. Dans sa chute, il s'est fracturé le coude. M. le docteur Wartel lui a ordonné six semaines de repos.

HEM

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Meloton frères, teinturiers-apprêteurs, une ouvrière, Mlle Germaine Prevot, 18 ans, a eu l'index, le majeur et l'annulaire de la main gauche écrasés par une chaîne « paumée ». M. le docteur Coubronne prévoit une incapacité de travail d'un mois. — Au tissage de MM. Parent-Bourguet et Cie un forgeron, M. A. Ségard, 43 ans, demeurant au Petit-Lannoy, s'est fait une entorse au coude gauche en forgeant un buttoir. Quinze jours de repos. Docteur Caudmont. — Au même établissement, un aide-tisserand, M. Lucien Lemaire, 15 ans 1/2, domicilié au Petit-Lannoy, a reçu une plaie à l'annulaire droit. Six jours de repos; docteur Caudmont.

N'ACHETEZ VOS CADEAUX DE PREMIÈRE COMMUNION, qu'après avoir vu les magnifiques étalages de la Maison Gaillion, rue du Vieil-Abreuvoir, 23, Roubaix. 26008d

Grande Pharmacie H. Couvreur
C. MACRON, Sr, 32, RUE NEUVE, ROUBAIX
Guérison assurée de toutes les maladies de la peau et vices du sang par le DÉPURATIF DU Dr JACKSON.

TOURCOING

ESCROQUERIE A L'ADRESSE

L'enquête continue

Dans le courant de la journée de lundi, M. Delattre, commissaire de police, a examiné les papiers saisis dans la chambre qu'occupait le couple Gasnier-Béguin, et a reçu les dépositions de divers commerçants qui avaient reçu la visite des deux étrangers.

Il est à remarquer qu'aucune des lettres saisies chez Gasnier, ne porte ni date ni le nom des villes d'où elles ont été expédiées; de plus elles sont presque toutes écrites dans un style conventionnel. Aucune ne fait allusion à des envois de fonds.

Trois nouveaux commerçants sont venus déclarer à M. Delattre avoir reçu la visite de l'homme aux pseudonymes.

Vendredi matin, vers dix heures, Gasnier et son amie, s'étaient rendus chez Mme Broux, mercière, rue Carnot, 7. Ils firent une importante commande, à livrer chez M. Albert Bonnin, rue de Gand, 82. A l'adresse indiquée, M. Bonnin était inconnu. Prise de soupçons, Mme Broux inspecta son magasin et constata la disparition de deux paires de bas et d'une paire de chaussette, le tout d'une valeur de 12 fr. 95.

Il y a deux ans environ, la mercière de la rue Carnot avait reçu la visite d'un inconnu qui se disait artiste à la « Comédie Française », et avait, comme Gasnier, alias Bonnin, donné une adresse fictive.

Le même jour, vers onze heures et demie, le couple se présenta chez M. Charbrier, rue de Tournai, 45, et fit achat de divers articles de lingerie à livrer chez M. Dupont, rue Nationale, 42. Dupont n'était qu'un nom d'emprunt et jamais une personne de ce nom n'a habité à l'adresse indiquée par le client de merceries. M. Chabrier ne peut dire, en raison des quantités de marchandises accumulées dans son magasin, s'il a été victime d'un vol.

Enfin, vendredi vers trois heures de l'après-midi, Gasnier et Blanche Béguin se présentèrent chez M. Dujardin, mercier, rue de Roubaix, 33. Ils firent là une commande de caleçons, gilets et chaussettes, le tout d'une valeur de 61 francs. Ils déclarèrent qu'ils reviendraient le lendemain prendre livraison de ces marchandises.

M. Delattre croit qu'il s'agit d'un individu affilié à une bande organisée. Gasnier devait voler différents objets qu'il écoulait au cours de ses visites nocturnes dans les brasseries.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS PLAFONNEURS. — Le comité de la Chambre syndicale des ouvriers plafonneurs et aides de Tourcoing, nous demande de démentir les bruits qui courent « sur les intentions qu'auraient les ouvriers plafonneurs de déclarer prochainement la grève ».

« Les plafonneurs de Tourcoing, ajoute le communiqué, n'ont jamais eu cette intention, ainsi que le prouve la modicité de leurs revendications. S'ils sont obligés de recourir à cette extrémité, ce seront les patrons qui les auront mis à pied, et non leurs ouvriers qui auront déclaré la grève ».

Une réunion générale aura lieu le 6 mai, au siège social, rue du Chêne-Houpline, 102, et tous les ouvriers plafonneurs et aides y sont invités.

DANS L'ENSEIGNEMENT. — Un congé d'inactivité d'avril au 30 juin 1907 inclus, est accordé sur sa demande, et pour raisons de santé à M. Lehentre, répétiteur au lycée.

LE 1er MAI A TOURCOING. — La « Solidarité Ouvrière », dont le siège est chez M. Noël Vantieghem, rue Carnot, 4, communique à la presse la note suivante:

« *Avis*. — Mercredi 1er mai, à six heures et demie du soir, salle Noël Vantieghem, rue Carnot, 4 (place des Halles), grande réunion publique et contradictoire, avec le concours assuré des citoyens Victor Renard, secrétaire de la Fédération Nationale textile; Saint-Venant, secrétaire de la Bourse du Travail de Lille; Bondues, secrétaire du syndicat des Charpentiers de Lille.

» *Ordre du jour*: De l'utilité des syndicats ouvriers. Nous invitons tous les travailleurs, indistinctement, à assister à cette réunion où sera traitée l'utilité, pour les travailleurs, de se syndiquer.

» *Nota*. — Nous faisons spécialement un pressant appel à tous les travailleurs pour se faire inscrire dans les syndicats fédérés et confédérés pour la défense de leurs droits et l'avenir de leurs enfants.

» Voici la liste des syndicats adhérents à la Confédération Générale du Travail et à la Solidarité ouvrière, fédération locale des syndicats de Tourcoing:

» Syndicat des Charpentiers-Menuisiers, rue de la Paix, 19; Chambre syndicale des ouvriers et ouvrières de la Filature, rue du Chêne-Houpline, 66; Chambre syndicale des ouvriers mécaniciens de Tourcoing, 4, rue Carnot; Chambre syndicale des marchands de journaux, rue du Chêne-Houpline, 66; Chambre syndicale des ouvriers du tissu (Union des travailleurs, rue de Menin, 183; Chambre syndicale ouvrière textile, rue de la Malcense, 120; Chambre syndicale des trieurs de laine, rue Carnot, 4; section fédérée du tapis-moquette, rue de Menin, 174.

» L'affichage des manifestes de la Confédération Générale du Travail et la propagande syndicale est assurée par les soins de la Fédération locale des syndicats de Tourcoing (La Solidarité Ouvrière), autrement dit: « Bourse du Travail de Tourcoing », dont le siège est chez Noël Vantieghem (rue Carnot, 4), place des Halles. »

CONFÉRENCE ANARCHISTE. — Lundi soir, à huit heures, à l'Union Fraternelle, rue du Bus, 38, a eu lieu une « conférence syndicaliste », au cours de laquelle ont pris la parole, MM. Knockaert et Broutchoux.

Le bureau était composé de MM. Modeste Desmettre, peigneur à Wattrelos, président; Oscar Carette et Moru, assesseurs.

M. Knockaert a débuté par une apologie de la grève du peignage Floris; il a engagé fortement les peigneurs de Roubaix et de Tourcoing, à opposer le syndicat ouvrier au syndicat patronal. Il a ensuite, en outre, fait l'apologie de la grève générale et témoigné de son mépris pour les politiciens socialistes en général et pour les radicaux-socialistes de la région en particulier.

Le citoyen Broutchoux a fait ensuite un exposé complet de la théorie anarchiste humanitaire qu'il comprend à la manière de Kropotkine et de Jean Vrave. Il a fait ensuite les procès « des parasites sociaux » au nombre desquels il range tous les hommes qui ont des besoins différents de ceux des ouvriers.

Il s'est élevé contre toute conception de morale sociale et capitaliste. Il a invité à la classe ouvrière à s'élever contre l'organisation actuelle.

L'un des auditeurs, M. Lozach, a pris quelques instants la parole à la suite de Broutchoux et s'est vu en clôture de séance voter des félicitations à l'unanimité.

La conférence publique levée à neuf heures et demie, le bureau a invité tous les peigneurs présents à rester pour prendre part à une discussion particulière. Les autres auditeurs ont été invités à sortir.

Par crainte de manifestation, un service d'ordre avait été organisé par MM. Dudot, commissaire spécial, et Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement. Aucun incident ne s'est produit.

ATTAQUE NOCTURNE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers trois heures du matin, M. Auguste Fremaux, cocher, contour de l'Abattoir, 13, passait boulevard Gambetta, revenant de Roubaix; il tenait le milieu du pavé. Près du pont du chemin de fer de la ligne de Tourcoing à Menin, M. Fremaux croisa, deux hommes, qui semblaient de paisibles promeneurs. A peine les avait-il dépassés qu'ils le terrassèrent. Pendant que l'un des agresseurs paralysait les mouvements du cocher l'autre, lui explorait les poches et dérobait une montre en acier oxydé, une chaîne de même nature et d'une valeur de vingt francs plus un porte-monnaie contenant environ trois francs. Ensuite les inconnus prirent la fuite.

M. Fremaux se présenta au poste de police vers trois heures et demie et donna au sous-brigadier Engelaere, un signalement assez complet de ses agresseurs.

Cette agression nocturne est d'autant plus audacieuse que, durant toute la nuit des patrouilles d'agents parcourent le boulevard Gambetta.

M. Fremaux, avait été invité à se présenter lundi matin au commissariat de la rue Victor Hugo pour y déposer une plainte en due forme; dans la soirée, M. Rougeron, n'avait pas encore reçu sa visite.

DEUX ACCIDENTS DE ROULAGE. — On sait que depuis la déclaration de la grève des tramways de Roubaix-Tourcoing, les voies ferrées n'ont pas été entretenues. Les conducteurs improvisés, pour la plupart employés de bureau, manœuvrent difficilement la « pince » aux aiguilles. Pour se garer, certains wattmen d'occasion « forçaient » les aiguilles, a la suite de ces passages répétés, les rails offraient, aux points d'insertions, un espace assez large ce qui n'était pas sans présenter quelques inconvénient pour le roulage.

Lundi matin vers onze heures un quart, un camion chargé de balles de poussières de laines, appartenant à M. Séraphin Jonckière, rue du Vélodrome 129, et conduit par M. Théodore Dupuis, s'engageait dans la rue de Tournai. En face du No 9, une des roues d'avant du camion s'engagea entre les deux rails d'une aiguille. Malgré les efforts des chevaux, du conducteur et des passants, il fut impossible de dégager le camion. L'agent de police Hocepied, de service place Saint-Christophe avertit les pompiers casernés. Quelques sapeurs, munis d'un cric, arrivèrent sur les lieux. Après une demi-heure d'efforts, le camion fut dégagé.

— Vers une heure trois quarts un autre accident se produisit exactement au même endroit. M. Henri Plantefène, camionneur, chez M. Clotaire Dael, entrepreneur de transports, rue des Poutrains 77, se dirigeait, conduisant un camion, vers la rue Saint-Jacques. Une des roues du véhicule fut prise dans l'espace existant entre les rails formant l'aiguille.

Un choc se produisit; le conducteur qui se trouvait sur le siège fut projeté sur le sol, et tomba entre les chevaux. Par un véritable hasard M. Plantefène se releva, sans aucune blessure et sans avoir été touché par les chevaux. Des ouvriers qui se rendaient au travail réunirent leurs efforts et dégagèrent la voiture. Quant au conducteur il a pu continuer son travail. Il en fut quitte pour une grande frayeur et une forte commotion.

L'IVRESSE. — Procès-verbal pour ivresse a été dressé par le sous-brigadier de police Engelaere, à la charge de Walter Vandestein, 26 ans, maçon, rue de Gand, cour Rossignol, 1.

NOUS APPRENONS que l'uniforme de la *Fanfare les Intimes*, a été fourni par la Maison Dewerse-Scalbert, rue de Tournai, 41, Tourcoing. 26007d

VIOLENCES LÉGÈRES. — Une enquête est ouverte par M. Rougeron, commissaire de police, au sujet d'une scène de violences qui aurait eu pour théâtre, dans la nuit de dimanche à lundi, la rue des Girondins. Un repasseur, M. Augustin Hindt, 44 ans, rue des Girondins, 22, s'est plaint d'avoir reçu plusieurs coups de poing de M. Théodore Lotois, rue d'Arcole, 26.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez MM. Emile Leplat et fils, rue Duguay-Trouin, un bâcleur, M. Paul Avet, 16 ans, à Neuville-en-Ferrain, a eu l'index droit